

Anticipation des épisodes méditerranéens

Conséquence des fortes chaleurs estivales : Cannes préparée aux risques inondations

A l'instar de nombreuses communes en France, Cannes a connu cette année une succession de vigilances orange canicule. La Méditerranée s'est fortement chauffée ce qui amplifie le risque d'orage et « d'épisodes méditerranéens » pouvant causer des crues éclairées dévastatrices. Il y en aura donc potentiellement et l'impératif est de bien limiter les conséquences sur les personnes et les biens. Chacun doit ainsi anticiper. Les agents de l'Agglomération Cannes Lérins et de la propreté urbaine de la Mairie de Cannes mènent tout au long de l'année des opérations récurrentes de débroussaillage des vallons publics, de dégagement des fossés et de nettoyage des avaloirs de la commune. En outre, tous les aménagements anti-inondation de la ville (bassins de rétention, batardeaux, pompes, caméras de surveillance) sont opérationnels pour lutter au mieux contre les importantes pluies.



David Lisnard présente les actions de prévention des inondations © Mairie de Cannes

« Si nous ne pouvons empêcher que des inondations se produisent, tout est néanmoins mis en œuvre pour en réduire les conséquences. 8 330 avaloirs sont inspectés et nettoyés. En outre, tous les vallons publics sont débroussaillés. Mais cela ne concerne que 20% de la commune, l'essentiel des vallons se situent en domaine privé. Il est donc important que les propriétaires procèdent à leur entretien ».

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins

Protéger les biens et les personnes par l'entretien régulier et la prévention

En prévision des potentiels orages de fins d'été et d'automne dus notamment aux fortes chaleurs estivales, la Mairie de Cannes **anticipe le risque inondation** en menant régulièrement des actions concrètes sur le terrain. Elle procède ainsi au **nettoyage des avaloirs, caniveaux à grille et fossés de bords de voie** dans tous les quartiers de la commune. Ces opérations consistent à évacuer les feuilles, branches et autres résidus naturels qui encombrent l'écoulement naturel des eaux de pluie en cas de fortes intempéries. A titre d'exemple, **55 000 nettoyages sont effectués chaque année par la municipalité cannoise sur ses 8 330 avaloirs**. En outre, des contrôles accrus sont réalisés dans les quartiers sensibles (secteur rues de Cannes/Mistral, Floribondas et Devens à La Bocca, République, Riou et Cannes centre). Des interventions peuvent être programmées **en moins de 24 heures** si nécessaire.

En parallèle, l'Agglomération Cannes Lérins travaille conjointement à réduire l'impact des inondations grâce à sa **prise anticipée de la compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) dès 2016. Elle procède depuis le mois d'avril au **débroussaillage des vallons publics** pour fluidifier le passage de l'eau. Chaque année, ce sont environ **40 km de vallons publics** qui sont nettoyés sur la commune de Cannes et **18,5 tonnes de déchets verts et anthropiques** qui sont retirés. Mais il revient surtout aux **propriétaires de participer activement à la lutte contre les inondations** puisque jusqu'à 80% des vallons cannois sont situés en domaine privé. C'est pourquoi, de **façon inédite en**

France, David Lisnard a mis en place dès 2018 les Déclarations d'intérêt général définissant les obligations des propriétaires. Ce sont près de 20 000 courriers de rappel qui ont été envoyés.

Enfin, conformément au Programme d'action et de prévention des inondations, Cannes dispose d'ouvrages et d'équipements opérationnels pour réduire le risque de ruissellement et ainsi protéger les biens et les personnes.

Annexe

Les chiffres clés de la lutte contre les inondations

- Dans le cadre de son **Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI)**, plus de **150 millions d'euros** sont alloués sur 18 ans à la réalisation d'aménagements structurants pour réduire l'intensité et les conséquences des crues.
- Cela s'est d'ores et déjà traduit par des opérations majeures délivrées dans le cadre du premier PAPI. Initialement déployé sur la période 2021-2026, ce dernier a été **rallongé jusqu'à 2029** permettant d'obtenir des financements supplémentaires afin de finaliser les projets d'ores et déjà lancés. Le programme est ainsi doté d'un budget de **77,6 millions d'euros**.
- A Cannes, ce sont **21 450 000 euros** qui sont provisionnés sur cette période.

Cannes : des ouvrages et équipements structurants et opérationnels

- ✓ **l'élargissement du cours d'eau La Frayère à Cannes** avec la première phase terminée en juillet 2024. Son diamètre a été élargi à 25 mètres (contre 14 auparavant) laissant ainsi passer une crue centennale. Le dispositif s'est révélé particulièrement efficace le 23 septembre 2024. Le démarrage de la 2^e phase est prévu en 2028 après déviation de câbles RTE en 2027. Le coût total de l'aménagement revient à 18,5 millions € et a reçu 925 000 € de subventions du Fonds Vert. Enfin, le site comprendra 259 arbres et arbustes soit 115 de plus qu'auparavant.
- ✓ **le bassin de rétention des crues dans le secteur Impasse nouvelle à Cannes** en 2023 d'une capacité de stockage de 3 500 m³. Pour ce faire, l'Agglomération a racheté via le Fonds Barnier 2 159 m² de parcelles afin d'y démolir 5 habitations régulièrement inondées. Cette opération (achat de foncier, démolition du bâti et création du bassin) a coûté 3 millions € T.T.C.
- ✓ **le système de pompage des eaux pluviales** mis en place en 2023 à l'intersection de la rue de Cannes et de l'avenue Frédéric Mistral pour un montant de 300 000 euros T.T.C.
- ✓ **36 batardeaux manuels** positionnés devant des entrées d'immeubles, de bâtiments publics ou de copropriétés afin d'empêcher leur inondation.
- ✓ **21 600 m² d'acquisitions foncières** réalisées à Cannes pour désimperméabiliser les sols et réaliser des aménagements anti-crues permis par le **Plan local d'urbanisme** de la municipalité salué comme modèle par l'Etat en 2019.

D'autres projets structurants réalisés à moyen terme :

- Le démarrage des travaux à l'automne du bassin **de ralentissement et de rétention des crues du Carimaï entre Le Cannet et Cannes** avec une capacité de stockage de 70 000 m³. Cette opération nécessite un investissement 9,5 millions d'euros H.T.
- **la poursuite des études pour protéger le secteur République à Cannes** avec pour objectif la création de deux bassins de rétention (Aubanel au Cannet et Commandant Maria à Cannes) de 4 000 m³ chacun ainsi que le recalibrage de points stratégiques du vallon de la Foux.
- **le délestage du vallon de la Californie vers le vallon Cros Vieil à Cannes** avec la pose d'une canalisation de 1,5 mètre de large sur 400 mètres de long.

Accompagner les propriétaires dans la protection de leurs biens

- L'Agglomération Cannes Lérins est partenaire depuis 2018 du **bureau d'étude Mayane**, spécialisé dans les évaluations de vulnérabilité face aux inondations. Il permet aux propriétaires de **réaliser gratuitement les diagnostics et les accompagne dans les démarches de subventions** pour effectuer les travaux si nécessaire.
- Depuis 2025, l'Agglomération cannoise prend désormais en charge la part restante des travaux qui sont justifiables dans le cadre de la lutte contre les inondations pour **propriétaires des biens situés dans le secteur prioritaire du boulevard de la République sur toute sa longueur**.